

PROGRAMME SESSION 3

Equipe de facilitation :
*Capucine Mezeix, Manon Letassey,
 Yves Riazanoff, Aurélia Mignon*
 et Conseil consultatif

Intention de la session 3

Être en contact avec le Rhône, prendre conscience de la complexité de l'écosystème de Sablons, prendre connaissance d'exemples et d'expériences d'acteurs de terrain, apporter une visibilité sur les dispositifs existants, clarifier le mandat et commencer à envisager des modes de réponses au mandat.

VENDREDI 19 MAI	RETROUVAILLES CLARIFIER LE MANDAT ET LES OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE DÉCLINAISONS JURIDIQUES, POLITIQUES, DÉMOCRATIQUES ET SOCIALES <i>Salle des fêtes de Sablons</i>	
12:00 – 13:30	Accueil des participant.e.s Déjeuner	Arrivée prévue autour de 12h Se retrouver
14:00	Inclusion	
14:30	Ouverture de la séance Présentation du programme général de la session Cadre relationnel Infos logistiques	Vision globale des 3 jours
15:10	Processus et objectifs	Vision de la session 3 dans la démarche globale de l'APR
15:20	Mandat et livrables	Éléments de boussoles par rapport aux attendus
15:45	Retour sur l'intersession - Pistes	Brainstorming sur des premières réponses possibles au mandat

16:05	Retour sur l'intersession - Approches	Échanges sur les approches juridiques, politiques, démocratiques et sociales
16:10	<i>PAUSE</i>	
16:30	Mini-conférence Bloc juridique 1	<u>Intervenant</u> : Alain Papaux. Juriste et philosophe, professeur de philosophie du droit et de philosophie du droit de l'environnement à la Faculté de droit, des sciences criminelles et d'administration publique de l'Université de Lausanne. <u>Sujet</u> : Principes et limites du droit de l'environnement
17:00	Intervention du CC et discussion Perspectives éthiques	<u>Intervenant-es</u> : Caroline Lejeune et Jean-Louis Michelot (membres du Conseil consultatif) <u>Sujet</u> : Enjeux et valeurs des éthiques de la nature
17:30	Mini-conférence Bloc juridique 2	<u>Intervenante</u> : Marine Calmet (juriste, cofondatrice et présidente du programme Wild Legal) <u>Sujet</u> : Droits de la nature : émergence, enjeux et perspectives politiques
18:00	<i>Déplacement</i>	
18:10	Temps sensible	Surprise
18:50	Fin de la journée	
	<i>Déplacement / passage à l'hôtel</i>	
19:30	Repas Et soirée au bar à vin	Bar à vin - Apéro-dîatoire Temps optionnel de travail pendant la soirée
SAMEDI 20 MAI	VISITES LIEN AVEC LE RHÔNE, LE TERRITOIRE, LES ACTEURS ET ACTRICES DE TERRAIN APPROCHE DE LA COMPLEXITÉ, PRISE DE REcul, DÉCENTRAGE PRODUCTION DE CONSTATS ET D'UNE VISION	
	<i>Déplacement</i>	
08:00-09:00	Petit-déjeuner	
08:30	(Départ à pied)	<i>Pour les personnes qui souhaitent rejoindre les coteaux de Serrières à pied (30 minutes environ)</i>

09:00	<i>Déplacement sur le lieu de la visite</i>	Déplacement en voiture jusqu'aux coteaux de Serrières
09:15	Introduction de la journée	Vision du programme de la journée
09:25	Inclusion	
09:40	Lecture de Paysage <i>1h</i>	Intervenant.es : membres de l'association Vivre
10:40	<i>Déplacement</i>	
11:00	Visite <i>1h30</i>	La réserve naturelle nationale de l'île de la Platière, depuis le plateau de Limony Intervenant : Bernard Pont, ancien conservateur de la réserve
12h30	<i>Déplacement retour</i>	
13h00	Déjeuner	Salle des fêtes
14h10	Temps corps / mise en mouvement	
14:20	Travail en sous-groupe	Retour sur les visites du matin - production
15:10	Restitution en plénière	
15:45	Apports et débriefing	Grand témoin : Gilles Armani. anthropologue (anthropologie du fleuve et de la nature)
16h15	<i>PAUSE</i>	
16h35	Atelier	Temps de production panélistes. 1h10
17:45	Restitution en plénière	
18:30	Fin de la journée	
19:00	Dîner	Salle des fêtes
20:00	Soirée publique optionnelle	Soirée cinéma : projection du documentaire <i>Nous, Tikopia</i> (en présence du réalisateur Corto Fajal et de Gilles Armani, anthropologue)
DIMANCH E 21 MAI	INTÉGRER, ÉCHANGER, DÉBATTRE VISION ET ACTIONS À METTRE EN PLACE PISTES DE RÉPONSES AU MANDAT	

	<i>Déplacement</i>	
08:00-08:45	Petit-déjeuner	
08:45	Ouverture et Inclusion	
09:05	Programme de la matinée	
09:10	Atelier créatif	Rappel du travail de la veille Production
10:30	<i>PAUSE</i>	
10:50	Restitution	
11:15	Pistes à poursuivre	Suite du brainstorming après 2 jours de travail
12:00	Suite de la démarche	
12:10	Déclusion	
12:50	Conclusion et clôture	Mot de conclusion des membres de la gouvernance de l'APR
13:00	Repas et/ou retours	Repas à emporter pour celles et ceux qui doivent partir